

CYCLOTOURISME ET VOIES VERTES

UN ENJEU DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES

QU'EN SAVONS-NOUS ?



Franchissement de l'Orne sur la Vélo Francette

L'activité touristique représente un apport économique important et un vecteur de rayonnement de l'Hexagone. La France demeure en 2015 la première destination mondiale, accueillant 85 millions de touristes étrangers, et la troisième destination en termes de recettes. Fait moins connu, la France est aussi la deuxième destination mondiale pour le tourisme à vélo, derrière l'Allemagne. Comment, dès lors, développer ou valoriser cette pratique sur nos territoires ? Quelle est la clientèle du tourisme à vélo et quels sont ses besoins ?

LE TOURISME À VÉLO, UN SECTEUR ÉCONOMIQUE PORTEUR

Un regain d'attractivité pour le tourisme à vélo

Dès la création de la « bicyclette moderne », à la fin du 19^{ème} siècle, s'est développé un usage touristique de la bicyclette en parallèle d'une fonction de loisir ou de déplacements quotidiens. D'abord réservé à une certaine bourgeoisie, du fait du coût du vélo et de la nécessité de pouvoir disposer de congés, cet usage s'est progressivement démocratisé entre deux guerres. Le coût relatif de la petite reine est passé de plus de 300 heures de travail à 60 heures durant cette période et le nombre de vélos en circulation a triplé entre 1914 et 1930, pour atteindre 9,5 millions d'unités*. Les premiers congés payés, en 1936 sous le Front Populaire, sont d'ailleurs associés dans l'imagerie populaire aux vacances à vélo.



La généralisation des congés payés a permis l'essor du cyclotourisme (Delius/Leemage).

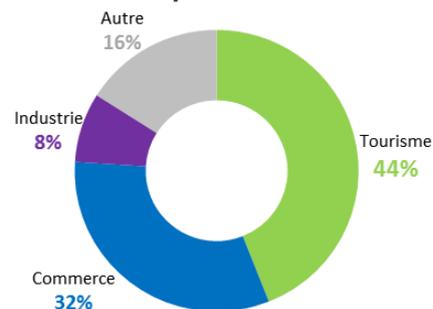
Si depuis les Trente Glorieuses, la part du vélo a progressivement diminué dans les déplacements quotidiens au profit de l'automobile, le tourisme à vélo semble aujourd'hui connaître un réel renouveau.

Ainsi, en 2014, parmi la population française, 9,2 millions de séjours touristiques incluaient la pratique du vélo. Cette pratique a progressé de 8,3 % entre 2013 et 2014**. Le tourisme à vélo a été identifié comme l'un des cinq pôles d'excellence thématique pour le développement touristique en France, ainsi qu'un atout majeur pour l'expansion de l'écotourisme.

Des retombées locales importantes

Le ministère de l'économie et des finances estime en 2015 à 5 milliards d'euros le chiffre d'affaires des activités économiques liées au vélo. Le tourisme à vélo en constitue le premier poste, soit 2 milliards d'euros dont la moitié pour l'hébergement et la restauration.

Répartition du chiffre d'affaires des activités économiques liées au vélo



Source : Baromètre 2015 du tourisme à vélo en France

* Histoire du tourisme à vélo : <https://sites.google.com/site/provelos>

** Baromètre 2015 du tourisme à vélo en France, Direction Générale des Finances du Ministère de l'Économie.

LE CYCLOTOURISME EN CHIFFRES :

- **1,1 million** de séjours itinérants à vélo (Atout France 2009)
- **12 700 km** de grands itinéraires touristiques (ON3V 2015)
- **+ 12 %** de fréquentation sur les comptages vélos entre 2013 et 2014 (ON3V)
- **+ 43 %** de séjours à vélo organisés par des tour-opérateurs entre 2012 et 2014
- **23 000** établissements labellisés Accueil Vélo (juil. 2016)
- **71 %** des cyclistes itinérants voyagent avec une carte (Bourgogne Tourisme 2010)
- **+ 13 %** de réservations vélo dans les trains Intercités et TGV (2014-2015, baromètre du tourisme à vélo)
- **40 à 70 km / jour** parcourus en moyenne par les cyclotouristes itinérants
- **100 000** vélos à assistance électrique vendus en 2015

Sur certains territoires, des enquêtes menées pour le compte des comités régionaux du tourisme ont permis de mesurer les retombées économiques du cyclotourisme.

Région/ Itinéraires	Estimation de l'impact direct	Dépenses moyennes d'un touriste par jour	Retombées économiques par km et par an
La Loire à vélo	18,4 M€ en 2013	80 €	27 900 €
	19,8 M€ en 2014		
Bretagne	16,4 M€ en 2013	65 €	16 700 €
	16,8 M€ en 2014		
Alsace (EV5 et EV15)	6,9 M€ en 2013	105 €	24 000 €
Tour de Bourgogne	14,4 M€ en 2009	68 €	23 000 €

Sources : DGE ; Ministère de l'économie et des finances, 2015, CRT Centre-Val de Loire, Bourgogne Tourisme

On considère que les touristes itinérants à vélo ont un panier moyen de 75 € par jour. Ce panier moyen est plus important que celui du tourisme en résidence secondaire tel qu'il se pratique sur le littoral normand. Une étude réalisée en 2009 par Altermodal pour Atout France estime par ailleurs que 1 € investi dans le développement de l'infrastructure génère 1 € de retombées économiques locales.

Qui sont les cyclotouristes ?

Le tourisme à vélo peut prendre différentes formes. La pratique itinérante du vélo représente environ 380 000 séjours de résidents et 720 000 séjours d'étrangers. Les pratiquants sont souvent en couple ou entre amis, majoritairement de plus de 40 ans. Cette pratique itinérante, du fait de la diversité et la réputation des paysages français est très attractive pour la clientèle étrangère. Les distances parcourues varient entre 40 et 70 km par jour, en moyenne.

L'autre forme du cyclotourisme est la pratique du vélo comme une activité d'un séjour touristique. En 2009, le vélo constituait l'une des activités pour 7,3 millions de séjours. Cette pratique concerne une clientèle plus large et touche notamment un public familial. Pour ce public, les distances parcourues varient autour de 25 à 30 km par jour. Le développement rapide du vélo-électrique devrait élargir la clientèle du tourisme à vélo à des populations plus âgées ou moins sportives, et démultiplier l'impact économique du cyclotourisme.

VERS LA CONSTITUTION D'UN GRAND RÉSEAU D'ITINÉRAIRES CYCLABLES TOURISTIQUES

Des itinéraires qui se complètent

La pratique du cyclotourisme ne nécessite pas forcément d'aménagements particuliers. De nombreux cyclistes aguerris préparent leurs itinéraires en utilisant le vaste réseau de routes secondaires. Cependant, l'aménagement d'itinéraires plus sûrs, jalonnés et présentant un intérêt touristique permet d'élargir la pratique à une clientèle internationale et à des personnes moins expérimentées.

Depuis 1998, il existe un « schéma directeur des itinéraires cyclables prioritaires » (dénomination d'origine) adopté par le Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire (CIADT). Ce schéma, devenu depuis le Schéma National des Véloroutes et Voies Vertes (SN3V) a fait l'objet d'une révision en 2010. Il propose à terme plus de 20 000 km d'itinéraires cyclables d'intérêt national. Ces itinéraires nationaux sont souvent complétés par des projets régionaux et départementaux.

Une partie de ces itinéraires (en rouge sur la carte) correspondent à de grands itinéraires européens, les « Eurovelo ». Ce maillage principal est complété par des itinéraires nationaux.

Selon l'ON3V (Observatoire National des Véloroutes et Voies Vertes) élaboré par l'association des Départements et Régions Cyclables, le SN3V était réalisé à 58 % en 2015, soit 12 700 km ouverts. Environ 1/3 des aménagements sont réalisés ou programmés en sites propres (c'est-à-dire séparés de la circulation automobile) et 2/3 en sites partagés (empruntant des voies à faible trafic).

Accueil Vélo : structurer les acteurs autour de l'accueil des cyclotouristes

La marque Accueil Vélo, mise en place par France Vélo Tourisme et le Comité Régional du Tourisme Centre-Val-de-Loire, propose un cadre de référence pour les professionnels désireux d'être visibles par la clientèle cyclotouriste. C'est aux établissements situés à moins de 5 km d'un itinéraire reconnu de faire la demande de labellisation. Ils doivent pour cela répondre à un référentiel de qualité comprenant de nombreux critères. Ces critères portent sur l'accueil des cyclistes, les services proposés ou bien encore les équipements spécifiques à l'accueil des vélos (stationnement, outillage...).

Six catégories de professionnels sont concernées :

- Les hébergements touristiques
- Les loueurs professionnels de vélos
- Les réparateurs de vélos
- Les offices de tourisme et syndicats d'initiative
- Les sites de visite et de loisirs
- Les restaurateurs



Les collectivités locales sont maîtres d'ouvrage de la réalisation du SN3V sur leur territoire, en respectant un cahier des charges spécifique.

Construire une offre touristique autour des grands itinéraires

Le développement du tourisme à vélo sur les grands itinéraires nécessite un certain nombre de services pour pouvoir répondre aux attentes des cyclotouristes. Ces services sont essentiels à la qualité de l'expérience du visiteur et contribuent, par le bouche à oreille ou les retours sur Internet, au rayonnement de l'itinéraire.

Les services à la personne visent à satisfaire les besoins primaires du cycliste : hébergement et restauration. Les lieux d'hébergement et les points de restauration ne sont pas forcément spécialisés dans l'accueil des cyclistes. Cependant, cet accueil, pour se faire dans de bonnes conditions, nécessite de s'adapter aux spécificités de cette clientèle (stationnement sécurisé, information, possibilité de départ matinal...).

Les services spécifiques aux vélos répondent à une demande particulière des touristes à vélo. Il s'agit de pouvoir accéder en train avec le vélo aux itinéraires, de stationnements sécurisés sur les sites de visites, de points de recharge pour les vélos électriques, de présence de loueurs ou réparateurs de vélo, de portage de bagages... Ces différents services, même s'ils ne sont pas utilisés au quotidien, sont primordiaux pour la valorisation d'un itinéraire touristique.

L'information constitue le troisième pilier des services à mettre en œuvre pour développer la pratique touristique du vélo. Elle permet de préparer son voyage, de suivre l'itinéraire au quotidien, mais aussi de faire le lien entre l'offre touristique, les services à la personne et les services spécifiques au vélo. Des supports physiques existent, comme les topo-guides, mais les supports numériques

Le Schéma National des Véloroutes et Voies Vertes



-  Véloroute européenne (n° Eurovelo)
-  Véloroute européenne (Projet EV16 et EV16a)
-  Véloroute nationale (n° proposé)
-  Véloroute nationale (n° proposé)
-  Véloroute nationale (n° proposé)

Les couleurs n'ont pas de signification, elles ne facilitent que la lecture de cette carte

source : www.af3v.org



sont en fort développement. Le site www.francevelotourisme.com permet de présenter les grands itinéraires à vélo en France, de préparer le voyage et de récupérer les tracés GPS des parcours.

Outre ces développements numériques, l'information de jalonnement tout au long de l'itinéraire demeure primordiale. Elle permet à tous les utilisateurs, y compris ceux qui ne sont pas équipés de terminaux mobiles ou n'ayant pas accès aux données (public étranger) de suivre l'itinéraire. Le jalonnement doit être normalisé, en indiquant le nom de l'itinéraire, les grandes directions, les destinations proches et les distances.

UN NOUVEL ITINÉRAIRE NATIONAL DANS LE CALVADOS : LA VÉLO FRANCETTE

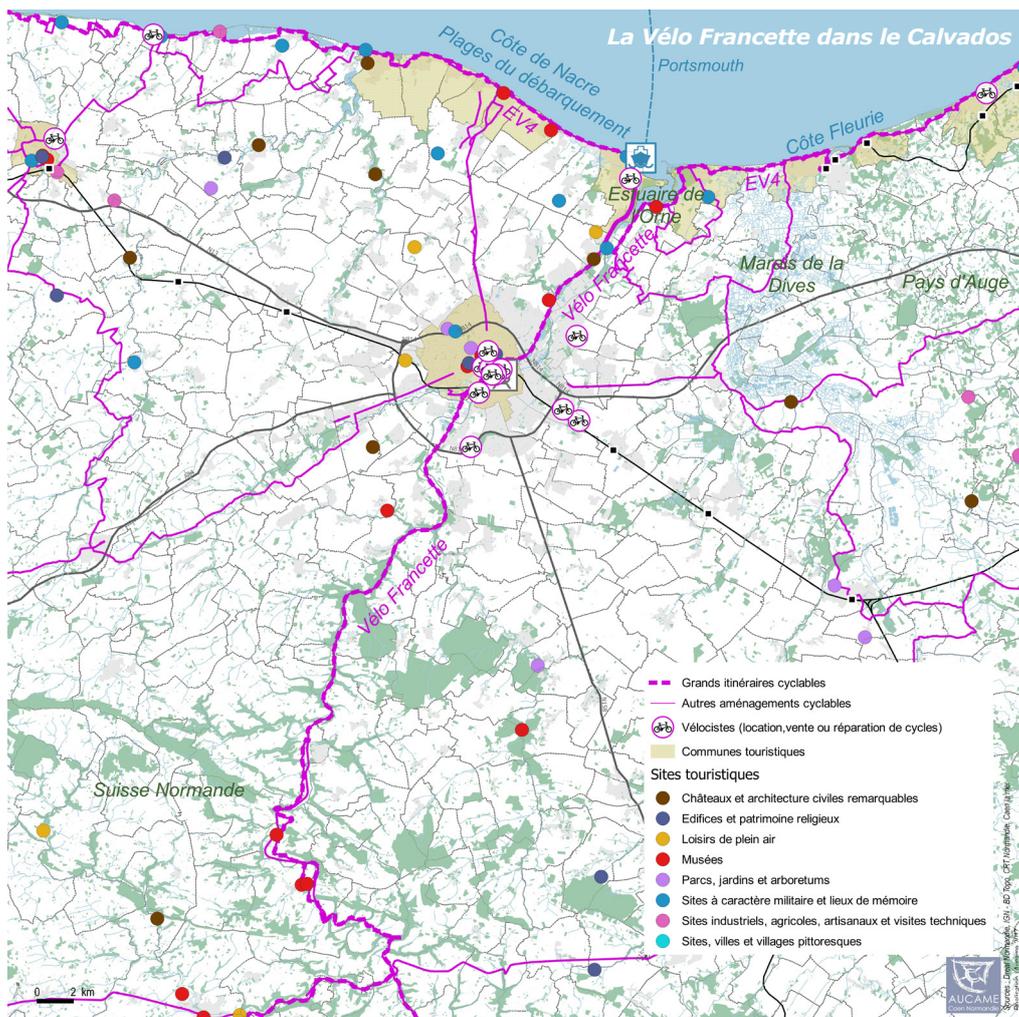
La Vélo Francette est un itinéraire cyclable national inauguré en 2015. En un peu plus de 600 km, elle relie la Manche à l'Atlantique, de Ouistreham à La Rochelle en passant par Caen, Laval, Angers, Saumur et Niort.

Dans sa traversée du Calvados, elle constitue la principale réalisation du schéma cyclable du conseil départemental. L'itinéraire, suivant l'Orne, est largement en site propre : le long du canal entre Ouistreham et Caen, puis empruntant l'ancienne voie ferrée Caen-Flers dans la vallée de l'Orne entre Caen et Thury-Harcourt (commune nouvelle du Hom). Prochainement, l'itinéraire en site propre devrait être prolongé jusqu'à Clécy.

Localement, cet itinéraire à très rapidement connu un véritable succès. Il bénéficie, d'une part, d'une très bonne qualité d'aménagement, en site propre intégral et traversant de beaux paysages. D'autre part, il permet de relier l'agglomération caennaise à deux grands sites touristiques et de loisirs : la Suisse Normande et le littoral.

Les chiffres de fréquentation fournis par l'ON3V indiquent une fréquentation de 110 000 usagers au sud de Caen et 180 000 à Ouistreham en 2014. Sur ces aménagements cohabitent ainsi cyclotouristes itinérants, vacanciers faisant une excursion et de nombreux Caennais se promenant à vélo.

Dans un contexte de développement du tourisme vert et du cyclotourisme, la Vélo Francette peut constituer un vrai levier de développement du territoire, en propo-



sant une offre complémentaire aux tourisms mémoriel et balnéaire, plus ouvert sur l'intérieur des terres. Reliée à la gare de Caen et à la plate-forme ferry, la Vélo Francette dans la région caennaise constitue un point d'entrée et un maillon important d'un grand réseau cyclable dans l'ouest de la France, réseau complété à terme par la finalisation de l'EV4 (le long du littoral de la Manche) et la réalisation de la Seine à Vélo.

- www.francevelotourisme.com : site de promotion du tourisme à vélo, pour découvrir l'ensemble des itinéraires et préparer son voyage.
- www.departements-regions-cyclables.org : réseau de collectivités, facilitateur de mobilité à vélo, soutien au développement des véloroutes et voies vertes et du tourisme à vélo. Les DRC opèrent l'Observatoire National des Véloroutes et Voies Vertes (ON3V).

- www.af3v.org : Association Française pour le développement des Véloroutes et des Voies Vertes.
- www.vdseine.fr : coopération des agences d'urbanisme de la vallée de la Seine. Les agences ont réalisé en 2016 une étude « Véloroute des bords de Seine - Levier de développement durable de la vallée » disponible sur le site.

Directeur de la publication : Patrice DUNY

Contact : thomas.boureau@aucame.fr

Réalisation et mise en page : AUCAME 2016

Illustrations : AUCAME, sauf mention contraire

DÉPÔT LÉGAL : 4^{ème} TRIMESTRE 2016
ISSN : 1964-5155



Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole
19 avenue Pierre Mendès France - 14000 CAEN
Tel : 02 31 86 94 00
contact@aucame.fr
www.aucame.fr



LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE



Pour + d'info sur l'Open Data, flashez ce QR Code